onNOIRLe MoutonNOIR

BREF!

CONSIGNES INTEMPERIES: DES CHEFS DE SERVICE FONT DU HORS-PISTE

Le 7 février, la neige étend son blanc manteau, mettant tout le monde dans la panade. La CGT FIP contacte la Direction en lui remontant les consignes en faveur des agents, consignes données par la DRFIP 75, ce qui se traduit par une sortie à 15h30 pour le 93. Ne soyons pas taquins sur cette sortie une demi-heure plus tôt, car la Direction a envoyé une note aux chefs de services pour donner une autorisation d'absence et des facilités horaires à ceux concernés, autorisation s'étendant même pour les jours suivants si cela s'avérait nécessaire.

Seul souci, si tous les cadres concernés ont reçu l'information, tous ne l'ont pas transmise ou appliquée. Dans un premier temps, les organisations syndicales ont demandé et obtenu que tous les agents soient directement prévenus. Seulement, tous les agents n'en n'ont pas bénéficié. En effet : à cette date, certains n'avaient rien eu du tout (comme au SIP de Noisy-le-Sec), d'autres (comme sur le site de Villepinte) n'avaient le droit qu'à une demi-journée pour le SIE d'Aulnay/Blanc--Mesnil et le SIP du Blanc-Mesnil (alors que sur le même site, leurs collègues du SIP d'Aulnay ont eu la pleine application de la note de la Direction).

L'intersyndicale a demandé une audience à la Direction afin que tous aient un traitement équitable. L'argument du représentant de la DDFIP est que « ce sont les chefs de services qui connaissent le mieux leurs agents ». On peut tous en juger...

Le représentant a accepté que la Direction arbitre les situations des services présentées par les syndicats sur ce sujet. Ainsi, les agents ont pu faire entendre leurs voix concernant la journée du 8 février : là où des collègues avaient dû poser un congé pour pouvoir garder leurs enfants privés de structure d'accueil, ils pourront poser une absence d'autorisation « enfant-malade » à la place de ce jour de congé.

LE CONTROLE FISCAL EXTERNE (CFE) HORS DE CONTROLE

Le 16 février, à l'initiative de la CGT avec FO et Solidaires, nous avons tenu une réunion spécifique vérificateur / Pôle de Contrôle Externe (PCE) pour le 93, concernant l'avenir de la vérification sur place tel que l'on a connu.

En effet, suite à la diffusion des dernières notes de fin 2017/début 2018 et du décret sur le droit à l'erreur, il y a de quoi s'inquiéter. La déclinaison au niveau départemental fait en sorte que les objectifs en matière de contrôle fiscal ont augmenté de 25 % pour chaque vérificateur, mais aussi pour les inspecteurs en PCE alors qu'il manque 10 postes de vérificateurs et que les PCE sont exsangues. Et là encore, la situation s'est détériorée avec l'appel à candidature que la Direction Générale des Entreprises a adressé pour faire face aux contentieux concernant la taxe sur les dividendes : 5 collègues du 93 l'ont rejointe au 1er janvier 2018.

De plus dans les PCE, un des indicateurs chiffre les droits à rappeler pour les DDFIP et DRFIP à 22 500 €. Ce qui ne sera sans poser problème et marque le retour des objectifs chiffrés bannis jusqu'à maintenant.

Que s'est-il passé?

Devant la chute du nombre de vérifications au niveau national (de 52 000 à 46 000 entre 2012 et 2016), la Direction Générale a voulu stopper l'hémorragie. Mais à qui la faute quand on exfiltre une centaine de collègues pour renforcer le Service de traitement des déclarations rectificatives ? Aussi, elle préconisait une hausse de 5 % des points d'impact, et surprise : aucune prise en compte de la situation dans la sphère du contrôle fiscal. Pourtant la note nationale précisait bien que nous étions dans une phase de transition sauf pour le 93...

Lorsque nous avons rencontré Mme GABET, cheffe en titre du CFE à Bercy, elle a juré, la main sur le cœur, que les directeurs départementaux n'ont rien compris, qu'elle n'avait pas connaissance de la situation de sous-effectif dans la sphère du contrôle. Et comme elle rencontrait les directeurs départementaux le 27 février, elle allait rappeler ce qu'elle préconisait en la matière. Au vu des résultats, que faire ? Nous organiser et aller en délégation chez le directeur. Nous reviendrons vers vous.

GOGOL MAPS

La Direction, à travers plusieurs Groupes de Travail dédiés, vient de fixer le cap pour les géomètres et les services fonciers : fini la mise à jour topographique (donc la gestion du plan) par les géomètres dans les Directions Départementales !

Les préconisations pour mettre à jour le plan seront de se débrouiller avec les photographies satellites, les cartes IGPN ou les hypothétiques plans de masse. L'objectif est de remettre en cause le triptyque topographie/foncier/fiscalité. L'abandon de la mission topographique est la porte ouverte à la privatisation de la gestion du plan et au transfert vers les cabinets privés de géomètres.

Alors que les travaux du Grand Paris et des Jeux Olympiques approchent, le 93 devra survivre avec seulement 5 géomètres et un sous-effectif chronique dans les SDIF et les SPF. Certes les agents sont volontaires et investis, mais cela à ses limites. C'est pourquoi nous réclamons l'affectation d'agents et de géomètres statutaires en nombre suffisant pour l'accomplissement de toutes nos tâches!